

4 septembre 2009

N° 27 – 2009

*Pour plus d'informations, veuillez consulter :*

**Beat Werder** +33 (0)1 46 98 71 39

Chief Communications Officer

**Marco Circelli** +44 (0) 207 553 8106

Head of Group Corporate Finance & Financial Communications

## Standard & Poor's relève la note d'*Enterprise Risk Management (ERM)* de SCOR à « *strong* »

Standard & Poor's a relevé la note d'*Enterprise Risk Management (ERM)* de SCOR d'« *adequate* » à « *strong* », en soulignant particulièrement la culture du risque *management* au sein du Groupe et la gestion des risques stratégiques.

Selon Standard & Poor's, le relèvement de la note ERM reflète l'excellente (« *excellent* ») culture du risque au sein du Groupe, l'excellente (« *excellent* ») gestion des risques émergents, la solidité (« *strong* ») de sa gestion des risques stratégiques, ainsi que le caractère robuste (« *strong* ») ou dans certains cas « adéquat » (« *adequate* ») du contrôle des risques majeurs de l'entreprise. L'agence de notation a par ailleurs noté que l'appétence au risque, la gamme étendue de produits, la composition du portefeuille d'investissements et les objectifs financiers du Groupe devraient engendrer des résultats solides avec une volatilité plus faible que pour bon nombre des concurrents du secteur de la réassurance.

Au sein du Groupe, toutes les décisions stratégiques sont prises en respectant un rapport risque-rendement optimal et un contrôle très strict de l'appétence au risque, qui s'inscrivent dans les objectifs fixés par le plan stratégique triennal « *Dynamic Lift V2* » de 2007 en matière de solvabilité, de rentabilité et de gestion du capital. Tous les risques connus sont modélisés dans le modèle interne du Groupe, qui prend en compte la crise économique et financière actuelle. Ces dernières années, SCOR a mis en place des outils rigoureux de gestion des risques à l'échelle du Groupe, des deux sociétés opérationnelles SCOR Global P&C et SCOR Global Life, et de la société de gestion d'actifs SCOR Global Investments.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, a déclaré : « Ces deux dernières années, nous avons démontré notre capacité à faire face à la crise financière sans obérer notre solvabilité, tout en réalisant une rentabilité conforme aux objectifs stratégiques de SCOR. Nous confirmons ainsi l'efficacité de notre gestion des risques stratégiques. Le rehaussement de la note ERM par S&P reconnaît les efforts continus que nous avons réalisés à tous les niveaux. Nous sommes convaincus que ce relèvement de la notation nous permettra de renforcer notre fonds de commerce déjà très solide ».

La décision de Standard & Poor's de rehausser la note ERM de SCOR à « *strong* » et de confirmer la notation « A » avec perspectives stables fait suite au relèvement par S&P, en mars 2009, des notes de solidité financière et de crédit à long terme des principales filiales du Groupe de « A- » à « A » avec perspectives stables, et au rehaussement par Fitch à « A » et par Moody's à « A2 » intervenu l'année dernière.

### SCOR SE

1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

[www.scor.com](http://www.scor.com)

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au capital

de 1 450 523 984,67 euros

**Communiqué de presse****(p.2/2)**

4 septembre 2009

N° 27 – 2009

Le communiqué de Standard & Poor's est disponible sur la page d'accueil de l'agence de notation à l'adresse suivante : <http://www.standardandpoors.com>

\*  
\* \* \*

**Énoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 5 mars 2009 sous le numéro D.09-0099 (le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

**SCOR SE**

1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
France  
Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00  
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09  
[www.scor.com](http://www.scor.com)  
RCS Nanterre B 562 033 357  
Siret 562 033 357 00020  
Société Européenne au capital  
de 1 450 523 984,67 euros